

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Arrondissement d'ANNECY

Canton de FAVERGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



**MAIRIE
DE
SERRAVAL**

Le trois avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 12

Résultats des votes : pour 12 contre 0 abstention 0

Présents : Philippe ROISINE, Pascal CHEVALLEREAU, Stéphane GUYONNAUD, Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean-Marc JONO, Nathalie MASSART, Julien MICHEL, Sarah PAILLOT, Philippe MOLON, Sylvain SOBOTA, Stéphane TISSOT.

Absents : Chrystel DEMIZIEUX, Yann HARDY.

Chrystel DEMIZIEUX a donné pouvoir à Stéphane TISSOT

Julien MICHEL a été nommé secrétaire de séance.

Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DU BUDGET ANNEXE GITE DE PRAZ D'ZEURES : Affectations des résultats de clôture de l'année 2023. DEL_04152024.

Au vu de la présentation du Compte Financier Unique du Budget Annexe Gîte de Praz d'Zeures, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2023 fait apparaître un déficit de clôture de fonctionnement de 3900,60 € et un excédent d'investissement de 7448,00 €.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° DEL_10462023 qui prévoit la clôture du Budget Annexe Gîte de Praz d'Zeures et le report des résultats de clôture au niveau du Budget Principal 2024.

Monsieur le Maire demande donc à l'Assemblée de délibérer sur l'affectation de ces résultats pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de reporter les résultats de clôture, soit un déficit de fonctionnement de 3900,60 € et un excédent d'investissement de 7448,00 € au Budget Principal 2024. Ces résultats seront ajoutés à ceux de ce budget.

Le trois avril deux mille vingt-quatre,

Le Maire,
Philippe ROISINE



Le Secrétaire de séance,
Julien MICHEL

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
- de sa télétransmission en Préfecture le 03/04/2024
- de sa publication le 03/04/2024
Le Maire,
Philippe ROISINE.

